



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUILLET 2020 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil communautaire convoqué en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales le 17 juillet 2020, s'est réuni le 23 juillet 2020 à 17 heures 00, au Parc d'exposition du Breil - avenue du Breil - 49400 Saumur, sous la Présidence de Monsieur Jackie GOULET.

Etat des présences à l'ouverture de la séance :

Présents (69) :

Jackie GOULET, Sylvie PRISSET, Michel PATTEE, Isabelle DEVAUX, Frédéric MORTIER, Jérôme HARRAULT, Rodolphe MIRANDE, Grégory PIERRE, Anatole MICHEAUD, Sophie METAYER, Christian RUAULT, Guy BERTIN, Sandrine LION, Eric MOUSSERION, Eric TOURON, Sophie TUBIANA, Thomas GUILMET, Astrid LELIEVRE, Didier ROUSSEAU, Armel FROGER, Jean-Philippe RETIF, Yves BOUCHER, Armelle PONCET, Gilles ROUSSILLAT, Isabelle GRANDHOMME, Gérard POLICE, Jean-Pierre ANTOINE, Yann PILVEN Le SEVELLEC, Jeannick CANTIN, Pierre-Yves DOUET, Jacky MARCHAND, Alain BOURDIN, Isabelle ISABELLON, Laurent NIVELLE, Benoît LEDOUX, Pierre de BOUTRAY, Alain BOISSONNOT, Christian GALLÉ, Didier GUILLAUME, Gilles TALLUAU, Pierre-Yves DELAMARE, Fabrice BARDY, Jacqueline TARDIVEL, Sylvie BEILLARD, Jean-François MIGLIERINA, Béatrice BERTRAND, Loïc BIDAULT, Arlette BOURDIER, Laurence CAILLAUD, Bertrand CHANDOUINEAU, Michel DELPHIN, Marie-Luce DURAND, Stéphanie ELIE, Dominique GACHET, Colette GAGNEUX, Béatrice GUILLON, , Didier HUCHEDÉ, Benoit LAMY, Sylvain LEFEBVRE, Nathalie LIEBAULT, Teddy LOCHARD, Claudie MARCHAND, Nathalie MORON, Bruno PROD'HOMME, Sylvie TAUGOURDEAU, Patricia VILLARME

Dont suppléé(s) remplacé(s) : (3)

Guillaume MARTIN par Guy LANDAIS, Eric LEFIEVRE par Didier CHEVROLLIER, Gilles BARDIN par Yohan GUYOMARD

Excusé(s) :

Guillaume MARTIN, Eric LEFIEVRE, Gilles BARDIN, Christophe CARDET, Bruno CHEPTOU, Gaëlle FAURE, Géraldine LE COZ, Marc-Antoine NERON, Noël NERON, Nicole PEHU, Nathalie SECOUÉ

Dont excusé(s) ayant donné pouvoir : (8)

Christophe CARDET à Astrid LELIEVRE, Bruno CHEPTOU à Laurence CAILLAUD, Gaëlle FAURE à Grégory PIERRE, Géraldine LE COZ à Jackie GOULET, Marc-Antoine NERON à Thomas GUILMET, Noël NERON à Béatrice GUILLON, Nicole PEHU à Frédéric MORTIER, Nathalie SECOUÉ à Michel DELPHIN

Absent(s) : (4)

Marc BONNIN, Thierry MORISSET, Emmanuel BRAULT, Bernard HENRY

Monsieur le Président ouvre la séance,

Se prononçant ensuite sur les diverses questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Communautaire désigne Madame Sandrine LION, conseillère de la Commune de Fontevraud-l'Abbaye et Monsieur Pierre-Yves DOUET, conseiller de la Commune de Louresse-Rochemenier pour remplir les fonctions de secrétaires de séance

DELIBERATION N° 2020-062- DC**DÉTERMINATION DU NOMBRE DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- **De fixer** le nombre des autres membres du Bureau communautaire à trente-cinq (35).

Résultat des votes : « Pour » = 77; « Contre » = 0; « Abstention » = 0

DELIBERATION N° 2020-063- DC**ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Le Conseil communautaire, décide :

- **De procéder** à l'élection des autres membres du Bureau communautaire à trente-cinq (35).

- **De proclamer** les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau :

Autres membres du Bureau		
17ème membre du Bureau	TUBIANA	Sophie
18ème membre du Bureau	GUILMET	Thomas
19ème membre du Bureau	LELIEVRE	Astrid
20ème membre du Bureau	ROUSSEAU	Didier
21ème membre du Bureau	FROGER	Armel
22ème membre du Bureau	RETIF	Jean-Philippe
23ème membre du Bureau	BOUCHER	Yves
24ème membre du Bureau	PONCET	Armelle
25ème membre du Bureau	ROUSSILLAT	Gilles
26ème membre du Bureau	GRANDHOMME	Isabelle
27ème membre du Bureau	POLICE	Gérard
28ème membre du Bureau	ANTOINE	Jean-Pierre
29ème membre du Bureau	PILVEN LE SEVELLEC	Yann
30ème membre du Bureau	MORISSET	Thierry
31ème membre du Bureau	MARTIN	Guillaume
32ème membre du Bureau	CANTIN	Jeannick
33ème membre du Bureau	DOUET	Pierre-Yves
34ème membre du Bureau	MARCHAND	Jacky
35ème membre du Bureau	BOURDIN	Alain
36ème membre du Bureau	LEFIEVRE	Eric
37ème membre du Bureau	ISABELLON	Isabelle
38ème membre du Bureau	NIVELLE	Laurent
39ème membre du Bureau	LEDOUX	Benoît
40ème membre du Bureau	De BOUTRAY	Pierre
41ème membre du Bureau	BOISSONNOT	Alain
42ème membre du Bureau	GALLE	Christian
43ème membre du Bureau	GUILLAUME	Didier
44ème membre du Bureau	TALLUAU	Gilles
45ème membre du Bureau	DELAMARE	Pierre-Yves
46ème membre du Bureau	BARDY	Fabrice
47ème membre du Bureau	TARDIVEL	Jacqueline
48ème membre du Bureau	BEILLARD	Sylvie
49ème membre du Bureau	BARDIN	Gilles
50ème membre du Bureau	MIGLIERINA	Jean-François
51ème membre du Bureau	BERTRAND	Béatrice

- **Et les déclare installés.**

ARRÊT DE LA COMPOSITION DU BUREAU

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **ARRETE** le tableau d'ordre du Bureau ainsi qu'il suit :

REPUBLIQUE FRANCAISE				
Département de Maine-et-Loire				
TABLEAU D'ORDRE				
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE				
Dressé à l'issue de la séance d'installation du 16 juillet 2020, modifié le 23 juillet 2020 par la désignation d'autres membres du Bureau communautaire				
N°	ORDRE	NOM	Prénom	Commune
PRESIDENT				
1		GOULET	Jackie	SAUMUR
VICE-PRESIDENTS				
2	premier	PRISSET	Sylvie	BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX
3	deuxième	PATTEE	Michel	DOUE-EN-ANJOU
4	troisième	DEVAUX	Isabelle	GENNES-VAL-DE-LOIRE
5	quatrième	MORTIER	Frédéric	LONGUÉ-JUMELLES
6	cinquième	HARRAULT	Jérôme	ALLONNES
7	sixième	MIRANDE	Rodolphe	ROU-MARSON
8	septième	PIERRE	Grégory	SAUMUR
9	huitième	BONNIN	Marc	MONTREUIL-BELLAY
10	neuvième	MICHEAUD	Anatole	DOUÉ-EN-ANJOU
11	dixième	METAYER	Sophie	TUFFALUN
12	onzième	RUAULT	Christian	ST-PHILBERT-DU-PEUPLE
13	douzième	BERTIN	Guy	NEUILLÉ
14	treizième	LION	Sandrine	FONTEVRAUD L'ABBAYE
15	quatorzième	MOUSSERION	Eric	ANTOIGNÉ
16	quinzième	TOURON	Eric	DISTRÉ
AUTRES MEMBRES DU BUREAU				
17	17ème membre du Bureau	TUBIANA	Sophie	SAUMUR
18	18ème membre du Bureau	GUILMET	Thomas	SAUMUR
19	19ème membre du Bureau	LELIEVRE	Astrid	SAUMUR
20	20ème membre du Bureau	ROUSSEAU	Didier	ARTANNES SUR THOUET
21	21ème membre du Bureau	FROGER	Armel	BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX
22	22ème membre du Bureau	RETIF	Jean-Philippe	BLOU
23	23ème membre du Bureau	BOUCHER	Yves	BRAIN SUR ALLONNES
24	24ème membre du Bureau	PONCET	Armelle	LA BREILLE LES PINS
25	25ème membre du Bureau	ROUSSILLAT	Gilles	BROSSAY
26	26ème membre du Bureau	GRANDHOMME	Isabelle	CIZAY-LA-MADELEINE
27	27ème membre du Bureau	POLICE	Gérard	LE COUDRAY-MACOUARD
28	28ème membre du Bureau	ANTOINE	Jean-Pierre	COURCHAMPS
29	29ème membre du Bureau	PILVEN LE SEVELLEC	Yann	COURLEON

30	30ème membre du Bureau	MORISSET	Thierry	DENEZE-SOUS-DOUE
31	31ème membre du Bureau	MARTIN	Guillaume	EPIEDS
32	32ème membre du Bureau	CANTIN	Jeannick	LA LANDE-CHASLES
33	33ème membre du Bureau	DOUET	Pierre-Yves	LOURESSE-ROCHEMENIER
34	34ème membre du Bureau	MARCHAND	Jacky	MONTSOUREAU
35	35ème membre du Bureau	BOURDIN	Alain	MOULIHERNE
36	36ème membre du Bureau	LEFIEVRE	Eric	PARNAVY
37	37ème membre du Bureau	ISABELLON	Isabelle	LE PUY-NOTRE-DAME
38	38ème membre du Bureau	NIVELLE	Laurent	ST CLEMENT DES LEVEES
39	39ème membre du Bureau	LEDOUX	Benoît	ST JUST-SUR-DIVE
40	40ème membre du Bureau	de BOUTRAY	Pierre	ST MACAIRE DU BOIS
41	41ème membre du Bureau	BOISSONNOT	Alain	SOUZAY-CHAMPIGNY
42	42ème membre du Bureau	GALLE	Christian	TURQUANT
43	43ème membre du Bureau	GUILLAUME	Didier	LES ULMES
44	44ème membre du Bureau	TALLUAU	Gilles	VARENNES-SUR-LOIRE
45	45ème membre du Bureau	DELAMARE	Pierre-Yves	VARRAINS
46	46ème membre du Bureau	BARDY	Fabrice	VAUDELNAY
47	47ème membre du Bureau	TARDIVEL	Jacqueline	VERNANTES
48	48ème membre du Bureau	BEILLARD	Sylvie	VERNOIL LE FOURRIER
49	49ème membre du Bureau	BARDIN	Gilles	VERRIE
50	50ème membre du Bureau	MIGLIERINA	Jean-François	VILLEBERNIER
51	51ème membre du Bureau	BERTRAND	Béatrice	VIVY

Résultat des votes : « Pour » = 79; « Contre » = 0; « Abstention » = 0

DELIBERATION N° 2020-065- DC

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DÉFINISSANT LES CONDITIONS DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN SITUÉ AU LIEU-DIT LA CASSOIRE D'ALLONNES POUR L'UTILISATION OCCASIONNELLE PAR LES MEMBRES DE LA FAMILLE DELORME ROGER ET LUCIENNE DU 18 AU 29 JUILLET 2020

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

-**DECIDE** la mise en œuvre d'une convention temporaire conclue avec le maire de la commune d'Allonnes et Monsieur Roger Delorme et Madame Lucienne Delorme, représentants des gens du voyage, définissant les conditions de mise à disposition de l'aire de grands passages « La Cassoire » à Allonnes, pour une période de 12 jours fixée du samedi 18 Juillet au mercredi 29 juillet 2020, pour cause de veillée mortuaire.

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'occupation temporaire annexée à la délibération.

Résultat des votes : « Pour » = 79; « Contre » = 0; « Abstention » = 0

INFORMATION : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Monsieur le Président présente :

- les décisions prises depuis le 10 juin 2020 jusqu'au 16 juillet 2020 (n° 2020-076 DP à 2020-111 DP), en vertu de la délégation de pouvoirs donnée au Président par Délibération du Conseil Communautaire n°2017/013 DC du 2 février 2017 modifiée par les délibérations n°2017/154 DC du 22 juin 2017, n°2018/073 DC du 19 avril 2018, n°2018/085 DC du 31 mai 2018, n°2018/090 DC du 4 juillet 2018 et n° 2018/151 DC du 15 novembre 2018, et en application de la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19
- les marchés notifiés entre le 29/05 et le 10/07/2020 et les avenants notifiés entre le 20/05 et le 03/07/2020

La séance est levée à 21 heures 14

<p>Affichage légal au siège de la Communauté d'Agglomération: le 29 juillet 2020</p>	<p>Fait à Saumur, le 29 juillet 2020 Le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire Maire de la Ville de Saumur</p>   <p>Jackie GOULET</p>
--	--